



Bulletin Municipal n°22
Juillet 2002

au sommaire

1	Editorial du Maire	1
2	Réunions du Conseil Municipal De Janvier à Mai 2002	2-3
3	Budgets 2002 Information	4-5
4	Suivi des projets Information	6
5	Zoom sur le « tri sélectif » Le point à ce sujet	7
6	S.I.A.E.P. Argentré Sud Information	8
7	AGORA La nouvelle organisation	8
8	Gendarmerie Information	9
9	Pompiers Information	10
10	Les écoles - Les Dauphins	11
	- École Cousteau	
	- École St-Cyr-Ste Julitte	11-12
11	La vie des associations - Atelier théâtre	13
	- société de pêche Argentré-Bonchamp	13
	US Argentré :	
	- Edito du Président	14
	- Section BMX	14
	- Section TENNIS	15
	- Section VOLLEY-BALL - Section RANDO-PÉDESTRE	16
	- Familles rurales	17
	- Comité de jumelage	18-19
12	Divers - Brèves d'Argentré	19
	- Élections du Conseil Municipal des Jeunes	20
	- Calendrier des fêtes (2 ^{ème} partie de Juillet à décembre)	20
	- Informations diverses	21

Editorial

par Christian LEFORT
maire d'Argentré

Passé de doute, l'été est bien là et notre commune se fait encore plus belle. Si vous n'êtes pas convaincu, je vous encourage à prendre le temps d'apprécier le cadre dans lequel nous vivons.

Certes, nous bénéficions d'un environnement naturellement favorable. Encore faut-il le préserver, le mettre en valeur.



– Les travaux de terrassements commenceront en septembre prochain.

Alors, je vous demande de faire preuve de patience. Nous faisons tout pour favoriser ce dossier. Mais je le répète : il ne s'agit pas d'une superette communale.

Autres dossiers

Le 22 juin dernier une manifestation était organisée au plan d'eau à l'occasion de la première fleur décernée à Argentré pour son Fleurissement 2001. Et, tous les invités, (Mr Jean Arthuis, Président du Conseil Général, Mme Yolande Scheer, Présidente du jury régional des Villes et Villages fleuris, Mr Norbert Bouvet, Président du Comité Départemental du Tourisme) ont été unanimes pour dire qu'Argentré pouvait être pris en modèle par bon nombre de communes pour la qualité du traitement de son environnement.

Depuis une dizaine d'années, nous avons la volonté de mettre en valeur notre cadre de vie. Mais cette volonté serait vaine si nous n'avions pas un maître jardinier en la personne de Serge Bescher que je remercie de rendre notre commune si belle.

J'encourage aussi toute la population à apporter sa touche personnelle au fleurissement.

LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE NE DOIT PAS OCCULTER LES AUTRES DOSSIERS :

1 Superette

Certains d'entre vous pensent que ce dossier traîne. Certains autres s'interrogent. Les apparences leurs donnent raison. Sachez que ce n'est pas un dossier facile, loin s'en faut, pour lequel nous dépensons beaucoup d'énergie. Je rappelle qu'il ne s'agit pas de construire une superette communale mais d'inciter un opérateur privé à venir s'installer à Argentré. Ce dossier a connu quelques rebondissements ces derniers mois.

Où en sommes nous aujourd'hui :

– C'est toujours l'enseigne Utile avec une surface de vente de 650 m² + réserves de 300 m² et une station-service.

– L'exploitant a changé, il s'agit de Mr Christophe Begault (et son épouse) qui travaille dans un « Super U » à Dompierre-sur-mer, en Charente-Maritime.

→ Dans le cadre de ses missions d'aide sociale, le Conseil Général a acquis une maison destinée à l'accueil d'urgence des enfants en difficultés dans leur famille.

Ouverte depuis février, cette maison accueille 8 ou 9 enfants maximum de 6 à 14 ans. Ces séjours d'une durée de 6 mois maximum sont encadrés par 6 éducateurs plus une « maîtresse de maison ».

Souhaitons à ces enfants en difficultés de très vite retrouver l'équilibre.

→ Le programme d'équipements sportifs a été arrêté par le conseil municipal du 6 mai (voir ci-après). Mr William GOHIER a été désigné architecte de l'opération.

→ Laval-Agglomération a mis à l'étude un projet de desserte des Transports Urbains (T.U.L.) pour les 20 communes. Nous défendons les besoins d'Argentré et nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

→ Plan local d'Urbanisme (P.L.U.)

L'ancien plan d'occupation des sols (P.O.S.) est devenu obsolète. Argentré a besoin de se doter d'un nouvel outil de développement, c'est pourquoi le conseil municipal du 25 mars a décidé de prescrire l'élaboration du P.L.U.

Voilà brièvement retracé l'essentiel d'une vie municipale passionnante même si comme vous, nous sommes un peu frustrés de voir certains projets retardés.

Avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite d'excellentes vacances.

DEPARTEMENT de la MAYENNE



Mairie d'Argentré
☎ 02 43 37 30 21



• Séance du 14/01/02 •

• **École maternelle « les DAUPHINS »**

Les travaux de finition et l'extension du dortoir sont estimés à 72000 € TTC avec subvention de 21103 €

• **Modification du règlement du lotissement des Marzelles**

Il est décidé d'anticiper et d'appliquer le règlement de la zone UB du POS qui permet les constructions en limite de propriété et une emprise au sol de 50% maxi de la propriété.

• **Porcherie du GAEC de l'Aubépine à Saint-Cénére.**

Sollicité dans le cadre de l'enquête publique en vue d'obtenir une régularisation concernant un élevage de vaches et de porcs, le conseil municipal a émis un avis favorable sous réserve du respect du plan d'épandage.

• **Travaux de voirie 2002 concernant**

- V.C. n°6 de Soulgé
 - V.C. La Bodardière
 - V.C. L'Hachellerie
- } Direction la Chapelle-Rainsoin
- Le chemin de la Lourie – direction de la Chapelle-Anthénaise
- Coût total de 62 000 Euros

• Séance du 04/03/02 •

• **Subventions 2002 en euros**

Actions humanitaires	762
Association d'Aide à Domicile (ADMR)	457
Communes d'Europe (AFCCRE)	194
Restauration scolaire et garderie (AGORA)	762
Association des Maires-53.	411
Association de amis de la BDP de la mayenne	287
Association sportive et culturelle « Cousteau »	4875
Association sportive et culturelle « Les Dauphins »	4193
Association Animation Argentré	4 573
Atelier Théâtre	1829
Subventions non affectées	1525
C.A.U.E. de la Mayenne	183
Classe de découverte Cousteau	1 372
Club du 3 ^{ème} Age	305
Comice Agricole	320
Comité Jumelage	1 524
Ens. Catholique en Mayenne	76

Famille Rurale – Association Argentré	420
Centre aéré Juillet	2350
Fanfare	229
Féd. dep. Group. Protection des cultures	212
La Prévention Routière	76
Projet éducatif Les Dauphins (APIPE)	381
Reversements Contrat Éducatif Local	3 781
Société Protectrice des Animaux (SPA)	364
UDAF de la Mayenne	229
U.S. Argentré	6700

• Séance du 25/03/02 •

• **Constructions neuves dans les secteurs peu ou pas équipés**

Selon la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (S.R.U.) du 13/12/2000, les constructions neuves et les rénovations dans les secteurs peu ou pas équipés (voirie, eau, électricité, assainissement) ne peuvent être autorisées que si la commune accepte de réaliser les voies nouvelles et les extensions de réseaux nécessaires.

• **Étude d'un Plan Local d'Urbanisme (les P.L.U. remplacent les P.O.S.)**

Réflexion sur l'urbanisme de la commune.

Le P.O.S. élaboré en 1987 ne correspond plus aux attentes. Nous éprouvons le besoin de nous projeter à moyen et long terme et de nous interroger sur le développement d'Argentré à 15-20-25 ans. De plus, l'étude des renseignements tirés du recensement 1999 représente une bonne opportunité de bien connaître notre commune.

Il a été décidé au conseil municipal :

- De prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.
- D'associer les services de l'État, et d'autres personnes publiques qui en auront fait la demande, à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.
- De mettre en place, pendant l'élaboration du projet, avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées les modalités de concertation suivantes :
 - Réunion publique de présentation de la démarche d'étude du PLU.
 - Réunion publique de représentation du projet de PLU proposé par la commune à l'enquête publique.
 - Exposition des documents graphiques sur le PLU en Mairie.
 - Mise à disposition du public à la mairie d'un cahier permettant à chacun d'exprimer ses idées.
- De demander conformément à l'article L121-7 du code de l'urbanisme, que la Direction Départementale de l'Équipement



soit mise gratuitement à la disposition de la Commune afin d'apporter son assistance à l'élaboration du PLU.

- De charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation de l'étude.
- De donner autorisation au maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à l'élaboration du PLU.
- De solliciter de l'État une dotation pour compenser les frais matériels et d'études nécessaires à cette élaboration et le Conseil Général pour les subventions liées à la partie non financée par l'État.

• Séance du 06/05/02 •

• Hameau du Palis

Afin de sécuriser l'entrée du lotissement et d'améliorer le stationnement, le réaménagement de l'ensemble de la rue a été décidé. Le concours de la DDE de la Mayenne a été sollicité pour l'étude et la direction des travaux - L'estimation prévisionnelle définitive des travaux est de 61 365 € HT.

Une subvention de l'État (pour amélioration de la sécurité) de 20% du montant des travaux a été obtenue.

Les travaux seront réalisés dans le courant de l'été.

• Acquisition de la propriété « Goulay », 9 place de l'église.

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à l'acquisition de cette propriété située sur l'emplacement réservé au P.O.S. pour permettre la réalisation d'une voie de circulation qui relierait à long terme le centre bourg au lotissement des Marzelles, il est décidé d'acquérir cette propriété pour un montant de 29 727,56 €

• Programme d'équipements sportifs

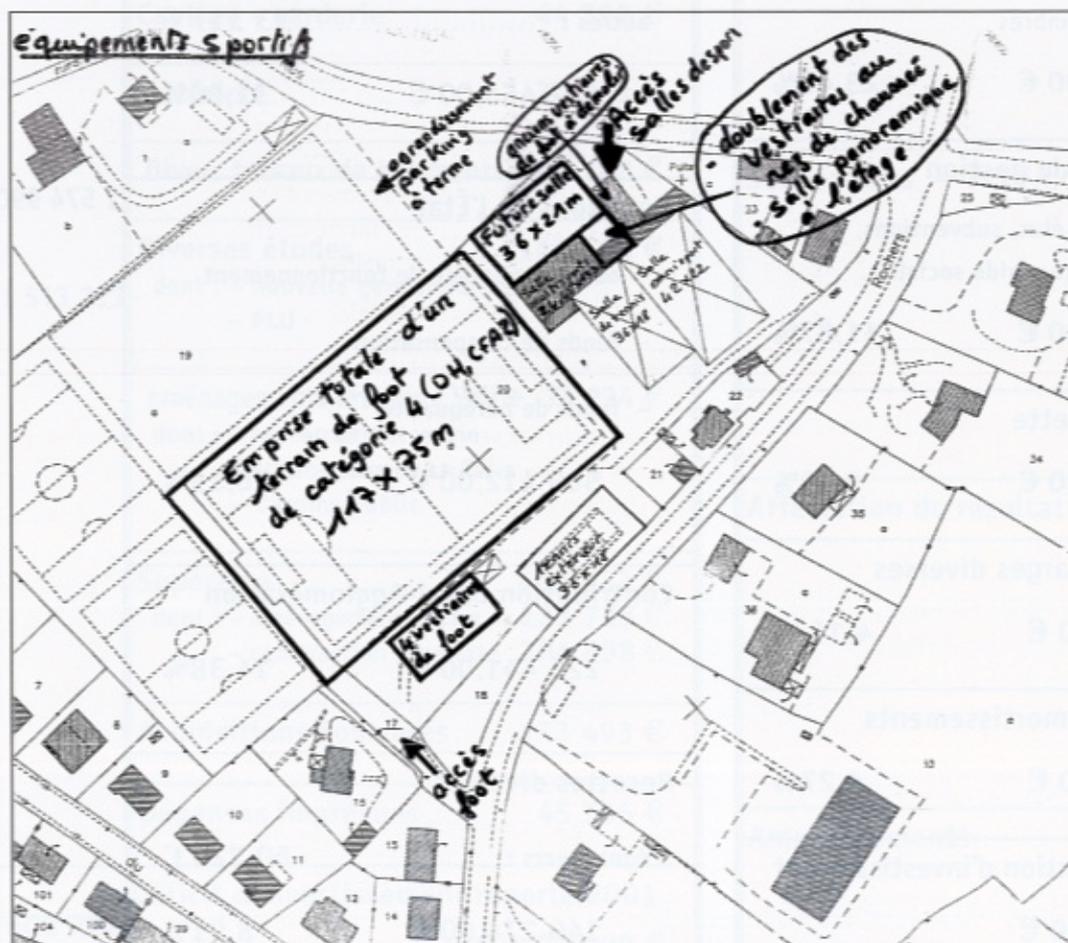
Un comité de pilotage composé des membres de l'U.S. Argentré et du Conseil Municipal a été créé en 2001 afin de réfléchir aux besoins en équipements sportifs, et définir les conditions de réalisation.

Les besoins ainsi définis sont les suivants :

- construction de 4 vestiaires de foot
- doublement des vestiaires des salles de sports et aménagement d'une salle de convivialité panoramique.

La création d'une 4^{ème} salle de sports n'est pas apparue nécessaire à l'échéance de quelques années, néanmoins son implantation est définie dès maintenant.

Le Conseil Municipal a fixé un budget de 530 000 € TTC pour l'ensemble du programme avec un étalement de la dépense sur 2002, 2003, 2004.



Le calendrier prévisionnel de l'opération s'établit ainsi :

Validation du programme
Début Mai 2002

Validation avant-projet
Début décembre 2002

Permis de construire
Déc. 2002 - février 2003

Projet DCE (dossier de construction des entreprises)
Déc. 2002 - janvier 2003

Validation projet et DCE
Début février 2003

Appel d'offres
Février - Mars 2003

Travaux bâtiment vestiaires
Juin 2003 - janvier 2004

Travaux vestiaires salles et salle de convivialité
Janvier 2004 - juillet 2004



budgets primitifs 2002



Les tableaux ci-dessous vous présentent les budgets adoptés en fonctionnement et en investissement le 25 mars.

1/ Fonctionnement

Fait marquant :

Les frais de personnel ont progressé de 18% sous l'effet principalement des nouveaux besoins liés à l'ouverture de la nouvelle école maternelle mais surtout des conséquences de la réduction du temps de travail de 39 à 35 h/semaine.

En effet, si une nouvelle organisation des services administratifs n'a pas nécessité de recrutements, cela n'est pas le cas pour les services techniques, les services ménagers et la cantine-garderie.

Conséquences : Afin de ne pas amputer notre capacité d'investissement, nous avons, après une longue période de stabilité, été contraints de majorer les impôts locaux de 5%, ce qui représente une hausse moyenne d'environ 30 € par famille de la part communale des impôts locaux.

DÉPENSES		RECETTES	
1 250 503	Charges de personnel	Produit des services	
	587 252,00 € 46,96%	136 407,00 € 8,66%	
	Charges à caractère général	Impôts et taxes directes	
	- Entretien courant (bâtiment et voirie)	dont taxe d'habitation :193 718 €	
	- Eau - électricité	dont foncier bâti :192 011 €	
	- Contrats	dont foncier non bâti :103 410 €	
	- Cantine - Garderie	autres :13 317 €	
- Fournitures	502 456,00 € 31,90%		
- Téléphone - Timbres			
293 368,00 € 23,46%			
Autres charges de gestion	Dotations de l'État	1 574 990	
- indemnité des élus, subventions, école de musique, aide sociale...	- dotation globale de fonctionnement		
148 409,00 € 11,87%	- fonds de compensation		
	- fonds de péréquation		
Intérêts de la dette	569 412,00 € 36,15%		
116 152,00 € 9,29%			
Dépenses ou charges diverses	Contribution Laval-Agglomération		
51 866,00 € 4,15 %	226 441,00 € 14,38%		
Dotations aux amortissements			
53 456,00 € 4,27%			
Virement à la section d'investissement	Recettes diverses		
324 487	dont loyers :60 220 €		
324 487,00 €	140 274,00 € 8,91%		



budgets primitifs 2002



2/ Investissement

Il est prévu 1 513 213 € de dépenses dont 395 373 € en report de 2001 et 1 117 840 € en nouvelles décisions 2002.

L'opération la plus significative est bien sur la superette avec l'aménagement d'un square sur la partie avant. Le coût de construction de la superette est estimé à 304 898 € couvert par un crédit-bail.

Parmi les autres opérations, on peut citer l'extension du dortoir de l'école Les Dauphins, le démarrage du programme d'équipements sportifs, l'étude pour la gendarmerie, l'aménagement de places de stationnement au Palis ou encore la réalisation du jardin public prévu en-dessous du presbytère avec l'aménagement des voies et du stationnement en assurant par ailleurs la continuité avec les 2 lotissements du Haut des Faluères et des terrasses.

DÉPENSES		RECETTES	
202 100	Remboursement du capital des emprunts 202 100,00 €	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	
		324 487,00 €	
	Acquisitions, travaux et études		
	Affaires scolaires109 034 € dont - extension dortoir école des Dauphins65 000 €		
	Affaires sportives113 523 € dont - Démarrage programme équipements sportifs70 000 €	Emprunts	
	Cantine - garderie44 392 €	1 104 353,00 €	
	Matériels35 321 €		
	Divers travaux de bâtiments ..82 588 €	Subventions - FCTVA	2 323 535
1 513 213	Diverses études140 468 € dont : - nouvelle gendarmerie - PLU	207 679,00 €	
	Aménagements urbains - Voirie ..76 224 € dont : - renforcement voirie - stationnement Le Palis - Jardins public	Affectation du résultat 2001	
	Supérette438 633 € dont : - aménagement square ...133 735 € - construction superette ..304 898 €	633 560,00 €	
	Acquisitions Foncières133 493 €		
	Dépenses imprévues45 735 €	Amortissements	
608 222	Déficit d'investissement reporté 2001 608 222,00 €	53 456,00 €	



Le fleurissement d'été mobilise toutes les énergies

Commission Voirie-environnement : Fleurissement

- Comme les années précédentes la commune s'est engagée pour le concours fleurissement de printemps et d'été.
- La remise de la 1^{ère} fleur a eu lieu le 22 Juin à 9h30 en présence de personnalités du département.
- Le jury communal pour le concours « maison fleuries » passera début Juillet.

Commission de gestion du plan d'eau.

- Le 16/02/2002, 190 pêcheurs étaient présents pour l'ouverture de la pêche à la truite. 450 kg de truites avaient été déversés la semaine précédente.
- 4 jeunes d'Argentré sont recrutés pour assurer la location des pédalos pour les mois de Juin-Juillet-Août.
- Cette année, nous aurons une surveillante de baignade pour les mois de Juillet et Août.

■ Henri Mézière

La commission « Bâtiment-Affaires sportives » réunie en janvier a programmé les différents travaux pour l'année 2002.

Certains sont d'ores et déjà terminés :

- Le nettoyage et la dorure des lettres du Monument aux Morts du cimetière.
- Les nouveaux sanitaires et les douches du camping refaits complètement à neuf par les agents municipaux à la base de loisirs.

- Le renforcement de l'éclairage du terrain d'entraînement du foot-ball (souci de préservation du terrain d'honneur)

Les grandes actions restantes concernent :

- La peinture des portes extérieures de l'église (en Août)
- L'installation d'une ventilation mécanique dans les sanitaires de la cantine (en Août)
- La réfection de tous les pare-soleil de la façade sud de l'école élémentaire Jacques-Yves Cousteau au rez de chaussée (durant les vacances scolaires)
- Le réaménagement de sanitaires à la garderie et à la cantine de l'école maternelle
- La toiture du presbytère (future mairie) à refaire à neuf.
- La construction d'un local technique pour la section BMX à la base de loisirs.

Ce ne sont que les points principaux. La liste n'est pas exhaustive, et nous avons toujours le souci d'intervenir ou de faire intervenir le plus rapidement possible. Malheureusement, une partie non négligeable de notre énergie est mobilisée pour réparer les actes de malveillance de quelques individus inciviques qui prennent plaisir à maculer, détruire, voire voler les biens publics. Il ne faut pas baisser les bras, mais quelle désillusion pour les acteurs d'un travail fait le mieux possible, d'en voir le résultat souillé et de devoir sans cesse recommencer !

Ces quelques lignes s'adressent peut-être à des désœuvrés auteurs de ces actes qui ne les liront jamais, mais que nos concitoyens sachent que notre détermination reste entière dans le souci d'améliorer leur cadre de vie.

■ Jean-Marc Dupuis



Zoom sur le tri sélectif des déchets



Parce que le poids de notre poubelle a été multiplié par 3 en 50 ans, du fait que nous utilisons de plus en plus d'emballages de moins en moins dégradables : plus de denrées achetées en vrac mais sous blister, en sac plastique, en boîte carton, des bouteilles en verre réutilisées, etc...

Parce que nous nous voulons plus respectueux de notre environnement : depuis 2002 la loi interdit d'enfouir dans des décharges les déchets recyclables ou toxiques.

Parce que les usines de traitement doivent se mettre en conformité pour limiter les nuisances sur l'environnement et la santé. Le coût du traitement augmente.

Tout ceci alourdit la facture payée par l'habitant.

La collecte sélective a été mise en place progressivement à partir de 1997.



Le tri sélectif permet de réduire les tonnages incinérés et donc de limiter les augmentations de coût

Le centre de Valorisation Énergétique des déchets (CVED) de Pontmain.

Il reçoit aujourd'hui 27000 tonnes d'ordures ménagères du Nord-Ouest mayennais ainsi que des 27 autres communes clientes qui lui confient le traitement de leurs ordures (comme Argentré).

En 2003 un nouveau four sera construit qui traitera les ordures ménagères du bassin de Laval (qui partent aujourd'hui dans un centre d'enfouissement).

54000 tonnes seront ainsi traitées à Pontmain.

La vapeur récupérée lors de l'incinération permet de récupérer l'équivalent de 3000 tonnes de fuel par an aujourd'hui, et 6000 à partir de 2003;

Afin de respecter l'environnement, de coûteux investissements ont été nécessaires comme la modernisation du traitement des fumées (4 millions d'euros hors-tax).

A partir de 2003, seuls les résidus toxiques issus de l'épuration des fumées partiront dans les centres d'enfouissement de classe 1 (Comme Sêché) soit 4% des ordures, **les 96% restants étant valorisés par recyclage ou combustion.**

M. Émile Brault a accepté de répondre à nos questions.

Que pensez-vous du tri sélectif?

- C'est une bonne chose et il y a longtemps que cela aurait dû être mis en place.

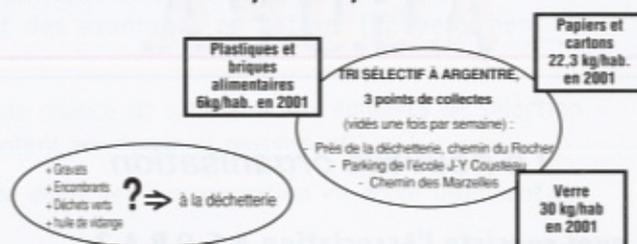
Connaissez-vous l'intérêt du tri?

- C'est le recyclage, je pense. Mais ce qui est dommage et que beaucoup de personnes ne comprennent pas, c'est que le prix à payer pour les ordures ménagères est toujours le même malgré ce tri.

D'après vous, les particuliers ont-ils adopté le réflexe tri sélectif chez eux?

- J'ai dans mon sous-sol une caisse pour les boîtes de conserve et les plastiques, une autre pour les papiers et cartons et une autre pour le verre. Je pense que la plupart d'entre nous fait de même.

Chacun doit se sentir concerné, pour que l'évolution des coûts soient acceptables par tous.



Quelques chiffres

	1996	2000	2001	coût par habitant en 2001
Tonnes d'ordures ménagères collectées	479	571	567	26 €
Containers de verre enlevés	0	103	94	0,46 €
Containers plastiques et métaux enlevés	8	194	199	0,98 €
Containers papiers et cartons enlevés	0	188	189	0,91 €
Bennes déchets verts enlevés	40	48	48	4,62 €
Bennes encombrants enlevés	53	49	48	5,46 €

Et pour les déchets verts?

Tout le monde ne peut pas faire son propre compost au fond de son jardin...

En 2001, **270 tonnes de déchets verts** ont été portés à la déchetterie d'argentré.

COÛT : environ 42 € par tonne, à comparer avec le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères (110 € par tonnes).

Aujourd'hui, ou porter nos déchets toxiques (solvants, piles...)?

par exemple à la déchetterie de Laval, zone des Touches.

Les déchets verts notamment (pelouse, taille...) doivent impérativement être triés et déposés à la déchetterie chemin du Rocher (voir horaires page 21).

Tous les particuliers d'Argentré peuvent aller dans n'importe quelles déchetteries de la communauté d'agglomération.

Le tri sélectif c'est l'affaire de tous !



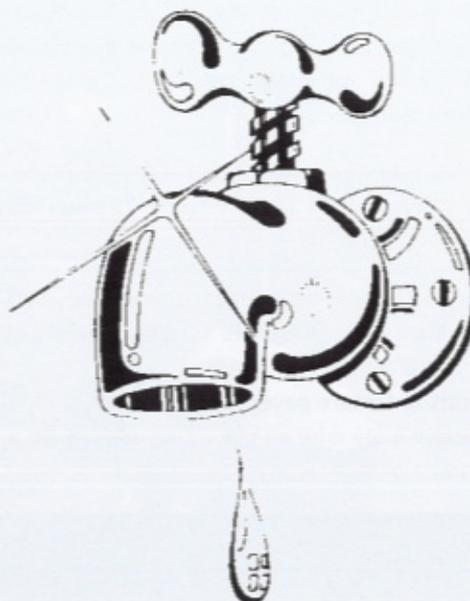
Adoucissement de l'eau sur Argentré.

Chacun connaît la dureté de l'eau fournie par le captage de Montroux; le syndicat d'eau et d'assainissement d'Argentré Sud (qui dessert Bonchamp, Argentré Louvigné, la Chapelle-Rainsouin, Soulgé /Olette, Bazougers, Parné sur Roc, Forcé) étudie actuellement la faisabilité pour installer un adoucisseur collectif près du captage de Montroux.

Une décision pourrait intervenir avant la fin de l'année.

Rappelons que notre captage compte 4865 Clients

■ Henri Mézière.



La nouvelle organisation

En quoi consiste l'Association A.G.O.R.A.?

Elle a été créée le 3 novembre 1992 (Animation de la Garderie et de l'Organisation de la Restauration d'Argentré) en partenariat avec la municipalité.

Cette association a pour but d'améliorer les services de garderie et de cantine municipales.

Elle est composée de membres de droit nommés parmi les Conseillers Municipaux, des employés municipaux de la cantine, de la garderie, des écoles, et des parents d'élèves.

L'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 11 octobre 2001. La nouvelle composition du Bureau ainsi que du Conseil d'Administration se compose de nouveaux élus à savoir :

Composition du bureau

Présidente : Christine TERRIER, adjointe.

Vice-président : Jacky VIVIEN, agent technique principal.

Secrétaire-Trésorière : Yvette LEPECULIER, agent d'entretien.

Secrétaire-trésorière-adjointe : Régine AZE, agent d'entretien.

Composition du Conseil d'Administration

Représentants de la Municipalité (membres de droit) :

Mme Elisabeth DESNOS, Mr Jean-Marc DUPUIS, Mr Christian LEFORT, Mme Chantal MOUSSAY, Mme Christine TERRIER.

Représentants du Personnel (membres de droit) :

Mme Régine AZE, Mme Jeannine BALIDAS, Mme Sylvie BLIN, Mme Elisabeth COUSIN, Mme Nadine FIORI, Mme Yvette LEPECULIER, Mme Sylvie ROUZIER, Mr Jacky VIVIEN.

Représentants des Parents (membres élus) :

Mr Éric BUCHAULT, Mr Jean FOUCHER, Mme Valérie LE GODAIS, Mme Sylvie JEGO.

Centre de loisirs sans hébergement.

Du 08 juillet au 02 août 2002, il fonctionne du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. La garderie municipale est ouverte de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 19h00 tous les jours sauf le vendredi à 18h00.

Ce centre sis 2, rue de la Vallée (lieu habituel de la garderie) accueille les enfants âgés de 2 à 6 ans.

Chaque année, des activités diverses sont proposées aux enfants. Pour cette année, les thèmes et les sorties sont:

Le 10 juillet sortie au refuge de l'arche ; 24 et 25 juillet, mini-camp (Écomusée de la ferme à Madré-53) et le 30 juillet sortie au bois de l'Huisserie.

Achat de nouveaux jeux à la garderie.

Pour améliorer le service garderie pour les enfants, l'association a effectué l'achat d'une télévision et d'un magnétoscope, de divers jeux d'extérieur à savoir : deux tracteurs, trois trottinettes, trois tricycles et deux poussettes.

■ CH. TERRIER



Brigade d'ARGENTRÉ

Gendarme Adjoint ? pourquoi pas vous ! en 2002 la gendarmerie recrute 8000 gendarmes adjoints...

Être gendarme adjoint c'est avant tout une première expérience professionnelle qui permet d'appréhender les facettes du futur métier de gendarme.

Le candidat a l'opportunité de se forger une idée précise des avantages et des contraintes qui peuvent l'attendre, et parallèlement, le temps passé en unité permet de mieux le connaître. Dans ces conditions, la fonction de gendarme adjoint peut-être considérée comme un tremplin pour envisager une carrière de gendarme.

Le gendarme adjoint est appelé à occuper un emploi à dominante opérationnelle avec la possibilité de bénéficier d'une formation.

Aux rémunérations (721 Euros au départ) s'ajoutent des avantages en nature, (l'hébergement et l'alimentation sont gratuits.)

Les gendarmes adjoints volontaires ont nettement plus de chance de satisfaire aux épreuves de sélection d'admission dans la gendarmerie. (65% de ceux qui se présentent aux épreuves réussissent.)

Lors du dépôt de la candidature (à la brigade du lieu de domicile) l'incorporation en école intervient en moyenne dans les 3 mois après le passage des tests.

Après 4 ans de service, le volontaire peut bénéficier des aides à la conversion.....

Conditions

- Nationalité française
- Agé de 18 ans révolus et moins de 26 ans au dépôt de la demande
- Aptitude physique.....
- Taille minimale — (postes opérationnels) 1,70m pour les hommes, 1,60m pour les femmes (emploi de soutien) 1,54m pour les hommes, 1,50m pour les femmes
- Bénéficier de ses droits civiques
- Être en règle vis à vis du service national (journée d'appel à la défense)

Formations

- en école — CHATEAULIN / MONTARGIS / TULLE
- 12 semaines pour les emplois opérationnels
- 4 semaines pour les emplois de soutien

Contactez nous

Gendarmerie Nationale

☎ 01 53 65 49 99

www.gendarmerie.defense.gouv.fr — 36 14 gendarme

e.mail : recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr

à la brigade de votre domicile — brigade d'ARGENTRÉ

☎ 02 43 37 30 04

à bientôt.....!



Le corps des sapeurs-pompiers d'Argentré, tous volontaires, est composé de 26 hommes et 2 femmes, répartis en 4 équipes qui se relaient pour répondre aux appels de leur secteur. Après un nouveau découpage des zones d'intervention, attendu depuis longtemps, les pompiers d'Argentré interviennent dorénavant sur un secteur plus grand : en priorité sur les communes d'Argentré, de la Chapelle Anthenaïse et de Louvigné.

L'an dernier deux sapeurs-pompiers ont quitté le centre après plus de 20 ans de service et un sapeur a été muté au centre de Montsûrs. Trois nouveaux sapeurs sont venus renforcer les effectifs.

Grâce à une étroite collaboration entre le chef de centre d'Argentré et le centre de Laval, ainsi qu'à une formation très suivie des sapeurs-pompiers, nous avons pu bénéficier de matériel plus récent :

- En 2001, un VSAB : Véhicule de Secours aux asphyxiés et aux blessés, utilisé pour les malaises, les accidents de la route, ou tout autre blessé.
- En 2002, un FPT : Fourgon Pompe Tonne, utilisé pour l'approvisionnement en eau pour les feux.

Le centre possède aussi :

- Un VTU : Véhicule Toute Utilisation, utilisé pour les nids d'insectes, les déblaiements.
- Un VL : Véhicule de Liaison, utilisé pour le déplacement des sapeurs-pompiers.
- Un bateau : utilisé lors de sauvetages sur le plan d'eau et la rivière.
- Une moto-pompe : utilisée en complément du FPT lors d'inondations.

Si vous souhaitez faire partie du corps de sapeurs-pompiers volontaires d'Argentré, vous pouvez sans hésiter passer au centre de secours, il vous faut toutefois remplir certaines conditions :

- Être âgé de 18 ans au minimum
- Être en bonne santé
- Mesurer au moins 1,60 m pour les hommes et 1,55 m pour les femmes.
- Être titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)

Si vous remplissez toutes ces conditions, quel que soit votre métier, vous pourrez passer les tests d'engagement.

Vous avez satisfait aux tests d'engagement :

- Vous serez sapeurs de 2^{ème} classe
- Vous devrez suivre des formations de spécialité (formation de base, CFAPSE, CFAPSR)

Le local du centre de secours étant vétuste, une demande de rénovation a été faite depuis déjà plusieurs années, ces travaux devraient débuter prochainement.

Une porte ouverte est envisagée début septembre après cette rénovation.

**En cas d'appel d'urgence :
composez le 18 (sur un
téléphone fixe) ou le 112
(téléphone portable).**



école maternelle les Dauphins

Après avoir investi des locaux flambant neufs et pris leurs repères, les élèves ont vécu des moments extraordinaires au cours de l'année 2001-2002.

Le passage du Père Noël est toujours un moment fort apprécié. Cette année, le carnaval a eu lieu sous un ciel menaçant mais la joie et la gaieté étaient dans le cœur des enfants.

Bravo aux parents pour l'imagination dont ils ont fait preuve pour les déguisements.

La section des moyens-grands a passé une semaine en milieu marin au Pouliguen. Moment qui a permis aux enfants de quitter le milieu familial et de vivre avec les copains et les copines dans le cadre magnifique où ils ont découvert les richesses de la mer, la faune, la flore mais aussi le marais de Brière et l'océarium du Croisic sans oublier le TGV.

Merci aux accompagnatrices qui ont assuré l'encadrement durant la semaine.



La section des petits d'Evelyne Réglain est allée rendre visite à leurs correspondants à Laval et a découvert les joies de la ludothèque. Ils ont reçu leur hôtes trois semaines plus tard et sont allés cueillir des fraises et l'après-midi fut consacrée à un rallye dans le village.



La section des petits de Marie-Claude Thuillier et la section des petits-moyens sont allées visiter l'élevage de cerfs à Jublains et devaient réaliser un parcours découverte dans le bois du Tay, mais les caprices du ciel ce jour-là, ont perturbé la fin de la journée.

L'année scolaire se terminera par une rencontre d'athlétisme à Argentré pour les petits et à Louverné pour les sections de petits-moyens et de moyens-grands et bien sûr la grande fête de plein-air.

Merci à la municipalité pour tous les efforts consentis lors du déménagement dans la nouvelle école, à l'amicale laïque, ainsi qu'à toutes les personnes (parents, amis de l'école, Mr et Mme Dupuis) qui nous ont aidés de quelque façon que ce soit.

Bonnes vacances estivales à tous



école St Cyr - Ste Julitte



L'année scolaire 2001-2002 aura été encore une fois très riche pour les élèves de l'école de St Cyr-Ste Julitte

- Participation aux Pégasiades pour les GS-CP/CE1-CE2
- Visite de l'exposition « Cultures Africaines » puis exploitation pour les CE1-CE2 ;
- Réflexion sur les Droits des enfants dans le monde et élaboration d'un spectacle de Noël à partir de l'album « C'est le droit des enfants ! »
- Travail en Arts Plastiques autour du thème de « l'eau » pour les GS-CP/CE
- Découverte scientifique autour de « la vie des plantes et le jardinage » pour les cycles 1 et 2



- Une journée au cirque (atelier, spectacle) pour toute l'école. Thème repris pour la fête de fin d'année du dimanche 16 juin.
- Participation des PS-MS/CM1-CM2 à un projet d'Arts Plastiques commun à des écoles de la Mayenne et de Loire-Atlantique centré sur « Trace-Signes-Écritures » avec exposition à Amboigné les 22-23-24 juin ;
- Visite de l'exposition de Piko-Cauwel à Laval pour les PS-MS/CM1-CM2 dans le cadre de leur projet d'Arts Plastiques :



- Rassemblement des maternelles d'Argentré, Bonchamp, Louverné, Changé, Montsûrs pour une journée sportive



- Projet d'année des CM1-CM2 centré sur le chant choral et l'opéra



Travail avec l'Ensemble Instrumental de la Mayenne et l'ADDM. Découverte d'un opéra, « Carmen » de Bizet, à Bonchamp.

Présentation de l'opéra pour les enfants « Amandine et Framboise », à Bonchamp le 7 juin, devant 700 personnes, spectacle regroupant les Cycles 3 d'Argentré, Bonchamp, Louverné, l'Ensemble Instrumental de la Mayenne dirigé par Mr Yves Parmentier et des cantatrices.

Les répétitions avec Yves Parmentier

De Janvier à juin, Yves Parmentier, se rend dans les écoles pour répéter avec les élèves des quatre sites de la Mayenne et de la Sarthe. Au piano, les répétitions sont assurées par Aurélie Leblanc.

■ La directrice,
S.Mochon

A.P.E.L.

A.P.E.L. école St Cyr Ste Julitte



Le mot des parents

Cette année encore les enseignants nous auront offerts bien des surprises. Que de portes ouvertes sur le vaste monde pour nos enfants. En effet, tous les élèves ont pu pendant une journée partager la vie d'un cirque du côté de Rennes : l'occasion pour eux de comprendre de l'intérieur tout ce que met en œuvre l'élaboration d'un spectacle, à la fois mise en avant du talent particulier de chacun et construction d'un spectacle ensemble.

Les enfants de CM1 et CM2 ont également été invités à la représentation de l'Opéra Carmen à Bonchamp. Je me souviens encore des ho ! et des ah ! lorsque le rideau s'est levé découvrant un village d'Espagne sur la scène, de l'émotion de tous les élèves lorsque l'orchestre philharmonique de Rome (une soixantaine de musiciens) est entrée dans la salle et de leur émerveillement devant la beauté des costumes et des voix. Lors de trois heures de spectacle ils furent d'une sagesse exemplaire. Peut être se sentaient-ils proche de ces artistes, car en effet, eux-mêmes, préparaient un opéra dans le cadre d'un projet



pédagogique. Et nous avons eu la joie, nous les parents, de découvrir ce spectacle le vendredi 6 juin.

Ce fut véritablement un moment exceptionnel : imaginez l'ensemble instrumental de la Mayenne, deux chanteuses lyriques et les élèves de CM1 CM2 d'Argentré Bonchamp et Louverné sous la baguette de Yves Parmentier, chef d'orchestre de renommée internationale !

Un moment rare pour les parents, une expérience inoubliable pour les enfants.

C'est sur ces notes enthousiastes que nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous à la prochaine rentrée.

■ B. MALINE
Présidente APEL

P.S. je voudrai ajouter un coup de chapeau à Audrey Mottier, une ancienne élève qui a organisé une sympathique matinée porte ouverte à l'école maternelle.



Atelier théâtre

« L'atelier théâtre d'Argentré en 2002, c'est 3 groupes (12 enfants, 12 adolescents, 11 adultes) soit 35 personnes ; c'est un professionnel, c'est un total de 25 séances, ce sont des heures de répétitions, ce sont des spectacles ayant amené pas loin de 400 argentréens, c'est une soirée karaoké, ce sont les acteurs qui prennent plaisir à jouer, ce sont des bénévoles, des partenaires (l'ADASA, Arthur), c'est bien sûr la municipalité pour son aide logistique (remerciements aux agents de la mairie et aux employés municipaux) et surtout pour son soutien financier. »

Pour 2003, ce sera aussi riche :

Des nouvelles techniques, de nouveaux apprentissages, un esprit « atelier » (on vient y chercher quelque chose, on y repart avec un plus...)

Une ambiance, une chaleur, une solidité, des idées en perpétuelle « gestation », encore des spectacles, une méga soirée karaoké style « La Fureur d'Argentré ».

Dès à présent sachez que les inscriptions se feront à la mairie d'Argentré :

Le samedi 07/09 de 11h à 12h30

Vous pourrez aussi contacter Mr Patard 02 43 37 30 49.

Venez nombreux.

Association théâtre d'Argentré

Siège social : Mairie - 30 rue du Maine 53210 Argentré
Président : Mr Beaudet Trésorier : Mr Patard



Les adolescents et les adultes (photo ci-dessus) lors des spectacles des 26 et 27 avril 2002

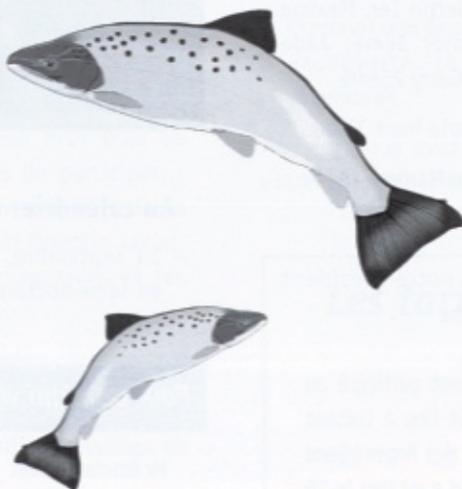


société de pêche Argentré-Bonchamp

Quelques changements ont eu lieu au sein de la société en décembre 2001.

En effet Mr Pierre Terrier, président depuis de nombreuses années a souhaité passer le relais et c'est Mr Pierre Chesnel qui a repris la barre. Autre départ à noter, celui de Mr Roger Jouanneau, trésorier. Un grand merci à tous les deux.

Un repas a réuni tous les amis de la pêche en janvier, qui se sont vus offrir une canne à pêche en présence de Mr Bobard, président de la fédération de pêche de la Mayenne.



Quelques chiffres qui font la vie de la société :

-215 adhérents vont taquiner le poisson sur les rives de la Jouanne tant à Argentré qu'à Bonchamp.

-13 membres de bureau et des bénévoles qui s'affairent pour alimenter les eaux de la rivière avec les alevins élevés dans les frayères de Pochard, de la Hérisserie et de l'hermitage (200 perches et gardons en avril 2002 et plus de 1600 brochetons le 1^{er} juin).

Les pêcheurs sont invités à prendre leur carte soit à Bonchamp soit à Argentré pour favoriser le fonctionnement de notre société.

Bonne pêche à tous sur les rives de la Jouanne.

À l'heure où vous lisez cet article, un nouveau président de l'U.S. m'aura remplacé.

Ayant assuré pendant 2 années cette responsabilité, j'ai souhaité laisser, conformément à un processus établi et adopté en réunion, d'autres personnes prendre la relève. Je reste au sein du Comité Directeur comme membre de la section Volley-ball et pourrai éventuellement apporter des renseignements à mon successeur.

L'U.S. Argentré a bien travaillé pendant ces 2 ans en participant régulièrement aux réunions du Comité de Pilotage mis en place par la nouvelle équipe municipale 2001. À ce jour, les souhaits exprimés par les sections par rapport aux structures ont été discutés et acceptés par les représentants de la municipalité qui maintenant vont s'occuper des démarches administratives. Ce Comité de Pilotage continuera sa fonction jusqu'à la fin des travaux.

Ce qu'il faut surtout retenir de cette démarche, c'est la volonté de la municipalité :

- de se rapprocher de l'U.S. en nommant un adjoint présent à chaque réunion.

- de discuter avec les « hommes du terrain » pour entreprendre des aménagements ou constructions de structures sportives dans un cadre qui permettra, si besoin, des extensions.

Mais c'était aussi la volonté de l'ex-président de l'U.S. d'être centralisateur des demandes des sections et je n'ai fait que continuer dans le même état d'esprit.

Globalement, en 2 ans, nous sommes passés de 573 licenciés (saison 1998/1999) à 659 licenciés (saison 2000/2001). Mais surtout le nombre de jeunes de moins de 18 ans est passé de 244 à 273.

Je tiens à féliciter les présidents de chaque section pour le travail qu'ils font pour amener, entre autre, les jeunes à découvrir leur sport et pour leur engagement à le faire vivre dans notre commune.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

- Le président de l'U.S. Argentré, Jean-Pierre MORIN.
Dernière minute : le nouveau président est Marcel DAVOUST

LE B.M.X. Argentré accueille cette année 30 pilotes qui évoluent pour certains au niveau local, pour d'autres au niveau régional et quelques uns au niveau national et international. Le championnat régional vient de se terminer et les résultats du classement, pour les 19 argentréens qui y participent, sont très très bons :

- En pré-licenciés :** Martin Champion 3ème, Océane Besnier 4ème et Corentin Lesné 8ème
- En poussin :** Yoann Besnier 2ème, Niels Foucher 6ème, Tibaut Champion 9ème, Adeline Bertin 14ème
- En pupille :** un trio argentréen, Charly Bertin 1er, Maxime Genest 2ème, Terry Besnier 3ème, Jade Foucher 11ème et Valentin Garry 25ème
- En benjamin :** Raphaël Besnier 2ème et Marie Huet 3ème
- En cadet :** Florian Genest 3ème et Fabien Marteau 16ème
- En élite régional :** Rodolphe Cuguen 18ème
- En vétéran :** François Marsal 4ème et notre Président Laurent Besnier termine 9ème



Un Président heureux : une relève bien assurée

Au calendrier du B.M.X., il faut retenir la date du :

- 14 septembre, organisation de la course promotionnelle en semi-nocturne.

Pour ceux qui voudraient plus d'informations appeler :

Mr Besnier Laurent	Mme Huet Béatrice	Mr Marteau Jacques
02.43.37.37.10	02.43.37.34.26	02.43.37.65.97

Le 18 et 19 mai dernier 12 pilotes Argentréens ont participé au 1/4 de finale de championnat de France qui avait lieu à Luisant près de Chartres. Encore une fois bonne prestation des Argentréens car sur 12, 8 se sont qualifiés pour la 1/2 finale qui a eu lieu le 15 et 16 juin à Machecoul.



Pour la saison 2002-2003

Les inscriptions à l'école de tennis se feront lors des permanences :

Vendredi 30 août 18H à 20H
Samedi : 31 août 10H à 12H
Vendredi : 6 septembre 18H à 20 H
Samedi : 7 Septembre 10H à 12 H

Renouvellement des cartes et licences :

Adultes loisirs : 40 euros
Adultes compétitions : 48 euros
Cartes invités : 48 euros
jeunes (-18 ans) : 28 euros
Majoration de 8 euros pour personnes hors Argentré
Caution pour badges et clés : 16 euros



Le renouvellement des cartes et licences se fera lors des permanences organisées au complexe sportif le :

Vendredi 20 septembre de 18 H à 20 H
Samedi 21 septembre de 10H à 12 H
Vendredi 27 septembre de 18 H à 20 H
Samedi 28 septembre de 10 H à 12 H

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter :

Isabelle Lhotelier : 02 43 26 20 04
Bernard Fouré : 02 43 37 32 23

Une saison qui se termine par l'organisation d'un tournoi Jeunes, inscrit au grand prix de la ligue des Pays de la Loire. Sportivement le bilan est bon chez les séniors, l'équipe hommes continue sa route dans le championnat régional. Les vétérans poursuivent leur route à différents niveaux de compétition, un peu de tennis plus un bon moment de convivialité, c'est une recette qui plaît au plus grand nombre.

Nos équipes jeunes apprennent la compétition avec plus ou moins de réussite mais l'important n'est-il pas de participer... Félicitations à l'équipe des poussins, qui termine première de sa poule, Bravo à Lionel Pommier, J Charles Deuil et Quentin Lecoq, nos trois petits « Mousquetaires ». Les perspectives et les objectifs de la nouvelle saison :

- améliorer le fonctionnement de l'école de tennis.
- Créer les conditions pour un accès le plus large possible de la découverte du Tennis en maintenant des tarifs accessibles au plus grand nombre.
- Développer le tennis féminin en essayant de constituer des groupes

de jeunes filles et en leur assurant un entraînement adapté.

- Mettre en place des groupes adultes
- Réussir l'organisation de nos tournois jeunes et adultes.
- Proposer aux écoles d'Argentré qui le souhaitent une opération découverte. (à voir sur le mois d'octobre, novembre et décembre).

Alors si vous avez envie de pratiquer le tennis, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à nous contacter.

■ Marcel CHESNAY

**Les tarifs pour cet été de juin
à fin décembre.**

Adultes 23 €
jeunes (-18 ans 15 €)
Badge et clés d'accès, chèque caution de 16 €.



Une saison sportive vient de s'achever avec beaucoup de satisfaction concernant surtout les résultats de la section benjamines.

Nos sept benjamines peuvent partir en vacances sportives avec coupes et médailles dans leur bagage. En résumé elles terminent première du championnat départemental, deuxième du challenge du Maine (compétition avec les 3 meilleures équipes de la Sarthe) et deuxième ex-quo aux finales régionales ;

Afin de terminer en beauté elles remportent la coupe de la Mayenne contre E.F.L. Encore félicitations et bravo à nos jeunes volleyeuses.

L'équipe minime garçons quand à elle, termine en milieu de tableau dans un championnat plus difficile puisque de niveau régional. Cette équipe a aussi été pénalisée par le manque d'effectif aussi nous pourrons les féliciter pour leur assiduité sur l'ensemble de la saison.

L'équipe senior masculine évoluant en départementale 1 a également rempli son contrat puisqu'elle termine en milieu de tableau en championnat et a joué la finale de la coupe, malheureusement perdu et de très peu, face à Craon.

En cette fin de saison, je tiens à nouveau à remercier les encadrants et responsables pour le temps passé et le travail effectué pour la saison.

Les résultats et l'ambiance au sein d'une équipe ne sont en effet dus, en partie qu'au travail de ces bénévoles. Encore merci à eux.

La saison ainsi terminée il est déjà temps de préparer la prochaine saison aussi n'hésitez pas à venir nous contacter pour les catégories jeunes, filles, garçons et seniors afin de

participer aux différents championnats sans oublier bien sur le volley loisir.

La section vous souhaite de bonnes vacances et à bientôt.

■ Le président
J Desnos

**Pour tous renseignements,
adressez-vous à**

Jacques Desnos au 02 43 37 38 68
Jean-Pierre Morin au 02 43 37 33 12



Les randonnées proposées tous les mois font toujours recette (3ème dimanche du mois sauf Juillet et Août). Plusieurs dizaines de participants à chaque sortie - la fin du programme 2002 est affiché sur le mur du presbytère.

Notre sortie annuelle en car, pour randonner en bord de mer s'est effectuée ce 2 juin 2002 à Granville.

Cinquante deux participants qui n'ont pas démerité par une température caniculaire. Le spectacle sur la baie du Mont Saint-Michel était grandiose.

Toujours dans la continuité de nos projets de balisage des



sentiers d'Argentré, l'assise de notre action s'élargit à tous les sentiers de randonnée au niveau de Laval Agglomération (souci d'harmonisation des balisages pour tous les chemins d'intérêt communautaire).

Il va sans dire que cette procédure retarde quelque peu l'avancement du projet, mais la délégation des sentiers de randonnée aux commissions Tourisme et Aménagement de la Communauté d'Agglomération Lavalloise nous permet d'espérer une prise en charge significative de son coût.

Le programme de travail des commissions sera établi en juin.

Un nouveau bureau a été construit suite à la dernière assemblée générale

Ont été élus

Présidente :	Mme Monique Juhel,
Vice Président :	M. Jean Luc Duchène,
Secrétaire :	Mme Marie Chantal Le Pecq,
Trésorière :	Mme Marie-Odile Rivière

Les activités ponctuelles et leurs responsables pour ce premier semestre

- Une réunion d'information sur les drogues, riche d'enseignement ; débat mené par : l'adjudant Thomas du groupe de gendarmerie de la mayenne.

B. Le François du centre de soins de la Béhonnière à Astillé.
G. Monsallier président de Alcool Assistance de la Croix d'Or.

- Un atelier contes, aux vacances de février, pour les enfants âgés de 6 à 9 ans, un moment au calme particulièrement apprécié. Puis en avril un atelier « bricolage de printemps » où les participants ont pu découper, assembler, peindre dans la bonne humeur, encadrés à la fois d'animateurs et de parents. Au cours de ces après-midi récréatifs, un goûter est offert.

Responsable Georgette Fournier Tél. : 02 43 37 37 91

- mise en place d'un atelier « art floral », animé par Mme Etilleux, en soirée, salle de mairie. pendant chaque saison un thème : St Valentin, Noël, Pâques...

Vous pouvez la contacter au 02 43 37 38 45

Le centre de loisirs du 1er Juillet au 2 Août

responsables J. Luc Duchène : 02 43 37 32 19

Marie-Odile Rivière : 02 43 37 82 13

Marie-Chantal Le Pecq : 02 43 37 37 24

Une équipe d'animation composée d'un directeur et d'animateurs formés en assurant le déroulement. Recrutée par l'Association, elle soumet un projet pédagogique et éducatif, proposant ainsi aux enfants des activités adaptées à chaque tranche d'âge.

- Activité sur le site,
- mini-camp
- Camp-ado du 9 au 18 juillet - tout est possible, les inscriptions se font à la semaine.

Lieu d'accueil : école Jacques Yves Cousteau.
rue des rochers à Argentré.

- Les enfants doivent être âgés de 6 à 14 ans.
- Une garderie, avant et après l'ouverture du centre, est assurée par le service municipal.

Les activités permanentes et leurs responsables :

Yoga



tous les mercredis à 18h30, salle des fêtes
Nicole Dupuis
tél. : 02 43 37 39 29

Gymnastique d'entretien



le lundi de 20h30 à 21h30, salle multisports.
Isabelle Collet
tél. : 02 43 37 33 91

Baby gym



le mercredi après-midi, salle multisports.
Maryse Launay,
Marie Noëlle Thuault
Tél. : 02 43 37 31 35

Échanges de savoir faire



tous les mardis après-midi, salle de la mairie.
Renée Terrier
Tél. : 02 43 37 30 47

Baby sitting



nous pouvons vous mettre en relation avec des jeunes de la commune, capables d'assurer ce service.
J. Guibert
tél. : 02 43 37 38 67

Anglais



Mme Packer en assure les cours depuis avril 2000
tél. : 02 43 37 76 22

Transport scolaire



pour tout renseignement contacter
Mme Yvette Chevalier au 02 43 37 35 32

La cantine municipale en assure les repas pendant tout le mois.

Les aides financières dont vous pouvez bénéficier sont prises en considération :

- C.A.F.
- M.S.A.
- Comité d'Entreprise

Les dates d'inscription ont déjà eu lieu pour le bon déroulement du Centre et la réservation des activités, cependant il est encore possible de Contacter l'équipe d'animation, pour les retardataires ou les nouveaux arrivants dans la Commune.

Bonnes vacances.

■ Monique Juhel

10 ans de jumelage Argentré/Louvigné - Babenhausen Échange officiel en mai 2002

Un week-end de 5 jours à l'ascension, une aubaine du calendrier que nous avons saisi pour le dixième anniversaire du Jumelage Argentré/Louvigné - Babenhausen.

L'accueil par la municipalité, le Partnerschaftskomitee et les familles de Babenhausen a été particulièrement chaleureux, comme à l'accoutumée, sommes-nous tentés de dire.

« dix ans sans le moindre nuage, sans le moindre orage. La petite plante de l'amitié a poussé. Elle est devenue une plante suffisamment importante. Je souhaite qu'elle devienne un arbre solide et fort », nous a confié le Docteur Hermann HAISCH. Pour Théo LEHNER, maire de BABENHAUSEN, « à l'heure du 10ème anniversaire, le jumelage est un beau cadeau auquel il est nécessaire d'apporter le plus grand soin tout en ne perdant pas l'objectif de départ : permettre aux jeunes de se rencontrer pour partager des cultures différentes.

Le programme proposé prévoyait 3 grands thèmes :

- **Découverte du patrimoine** avec, entre autres, une excursion au lac d'Ammer et la visite guidée du Landkreis Unterallgäu (chartreuse, restaurant typique, marché artisanal,...)

- **Réflexion sur les jeunes**

Conférence et débats divers ont porté sur :

- Les jeunes, l'enseignement et la formation en Europe,
- Les jeunes, l'enseignement et la formation en France et en Allemagne,
- un échange d'élèves des écoles primaires d'ARGENTRÉ / LOUVIGNÉ - BABENHAUSEN en 2003

- **Soirée festive**, en présence du Docteur SIMNACHER, président du Bezirk de Souabe, orchestrée par Frank Röger et Hans Werner HUBERT, au cours de laquelle chacun a pu revivre quelques moments forts de 10 années de vie commune grâce à une vidéo retraçant tant les rencontres officielles que les rencontres associatives, voire les échanges individuels dans le cadre des jobs d'été et des stages en entreprise. Au cours de cette soirée, nous avons pu également visionner le film tourné par les jeunes de nos 3 communes évoquant 10 anecdotes ou situations insolites pour 10 ans de Jumelage.

Nous avons bien sûr vécu des moments forts au cours de cette rencontre, qu'il s'agisse de la plantation d'un arbre par les jeunes sur la toute nouvelle « Place du Jumelage » à l'école de BABENHAUSEN (tout un symbole !) ou bien l'arrivée de Marcel

BOULVRAIS, vice-président section cyclotouriste argentréenne après environ 1100 km à vélo dans des conditions atmosphériques difficiles, ou bien encore l'ovation particulière réservée à Colette LE GALLIOT, Présidente du Comité de Jumelage pour son intervention en allemand, sans oublier, quelques minutes avant le départ, la danse spontanée déclenchée par les airs musicaux interprétés par l'Harmonie de KLÖSTERBEUREN, malicieusement dirigée quelques instants par... Yves LAPIÈRE, Président du Comité d'Animation de LOUVIGNÉ.

Argentréens et Louvignéens sont revenus fort satisfaits et c'est là une motivation supplémentaire pour renforcer nos échanges. Réjouissons-nous en particulier de l'engagement de nos jeunes et encourageons-les à découvrir des cultures différentes et à les respecter, aiguisons leur curiosité et favorisons de nouvelles rencontres... Et méditons cette phrase d'Elie WIESEL, Prix Nobel de la paix :

« La Paix n'est pas un cadeau que Dieu fait aux hommes, c'est un cadeau que les hommes se font à eux-mêmes. »

Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ont accompagné tout au long de cet échange officiel. La fidélité des anciens, l'enthousiasme des nouveaux (et des anciens aussi !) sont tellement encourageants !

À bientôt, pour de nouveaux projets.

Post-scriptum

Quoi de mieux qu'Internet pour communiquer d'un bout à l'autre de la planète et pour faire connaître les activités d'une association.

C'est en partant de ce constat tout simple, que les membres des comités de jumelage d'Argentré-Louvigné et Babenhausen ont eu l'idée d'investir la toile mondiale.

Initié par les jeunes Allemands dès 1998, le projet d'un site web dédié aux échanges entre ces trois communes fait son chemin et s'accélère ces derniers mois. Le détonateur : l'assemblée générale de janvier 2002. Sous l'impulsion de Colette Le Galliot, présidente du comité de jumelage côté français, la décision est prise : réserver un nom de domaine pour le jumelage et créer un site.

www.argentre-louvigne-babenhausen.com

telle sera l'adresse officielle du partenariat franco-allemand.

Pourquoi ce nom?

Parce que, bien qu'un peu long, il est simple à retenir.

Une fois la démarche officialisée, reste à définir le contenu du site. Le cahier des charges défini par l'équipe de webmasters locaux peut se résumer ainsi : l'objectif principal de cet outil est de faire connaître les comités de jumelage, de donner aux internautes des informations sur les comités et de dynamiser les associations en favorisant les échanges.

Deux catégories d'utilisateurs ont ainsi été visées : les membres et les « curieux ».

Les premiers trouveront sur le site les informations utiles au fonctionnement quotidien du jumelage comme :

- un agenda (avec les dates des futures réunions ou les événements importants),
- un annuaire (contenant le nom, l'adresse, le téléphone ou l'adresse e-mail de tous les membres),
- le résumé des réunions,
- et un « chat » pour dialoguer en direct avec tous les membres connectés.

Les seconds, venus d'horizons très divers, devront trouver les réponses à leurs questions sur le jumelage :

- l'historique (avec l'intégralité des articles de presse parus à ce jour),

- l'actualité du partenariat (prochains échanges...),
- la présentation des villes jumelles
- la possibilité de contacter les membres du comité pour leur poser des questions, s'inscrire aux échanges...

Au niveau du graphisme, le bleu et le blanc ont été les deux couleurs retenues.

Elles se retrouvent, en effet, à la fois sur le drapeau bavarois et sur le drapeau français et marquent ainsi, s'il en était besoin, la volonté d'unité entre les deux communautés.

L'inauguration de ce site web, entièrement rédigé en français et en allemand, grâce à la collaboration des deux comités, s'affiche comme la vitrine du dynamisme de ce partenariat qui vient de fêter fièrement son dixième anniversaire.

Alors, bon anniversaire au jumelage... et à bientôt sur le web!

commune d'argentré
brèves

Vous avez été nombreux à exprimer le souhait d'avoir une information régulière concernant notamment le calendrier des différentes activités proposées par les associations de la commune.

Nous avons mis en place un système de communication simple et régulier présenté sous la forme de messages brefs « Les brèves d'Argentré ». Ces informations sont mises à la disposition des Argentréens dans tous les commerces et les services publics.

Il reviendra à toutes les associations de fournir régulièrement à la mairie les informations brèves qu'elles souhaitent diffuser concernant des activités qui vont se dérouler sur les 2 à 3 mois à venir. Les responsables d'association auront tout simplement à déposer le texte dans la boîte à lettre située à l'extérieur près de l'entrée de la mairie ou d'envoyer directement un « E-mail » à l'adresse : mairie.argentré53@wanadoo.fr

Cette nouvelle forme de communication ne remet pas en cause la parution de notre bulletin municipale classique qui sera édité 2 fois par an (fin décembre et fin juin).

Nous profitons de cette nouveauté pour informer que les dates limites de dépôts de l'information en mairie et des dates prévisibles de parution sont préfixées en début d'année et que nous ne procéderons à aucune relance.

Autant vous pouvez développer l'information relative à vos activités dans le bulletin municipal, en continuant à joindre des photos ou autres documents (d'ailleurs très appréciées), autant vous devez être synthétiques pour les « brèves Argentréennes ».

- La Commission communication d'Argentré



TYPES D'INFORMATIONS	DATES LIMITES DE DÉPÔT DE INFORMATION EN MAIRIE	DATES PRÉVISIBLE DE PARUTION
Brèves Argentréennes	2 septembre	6 septembre
	4 novembre	8 novembre
Bulletin municipal	mi-novembre	15 décembre



Les élections du Conseil municipal des enfants ont eu lieu le 08 juin 2002. Les enfants qui ont été élus sont les suivants (inscrits : 136 - votants : 51) :

Conseil municipal des enfants et des jeunes

Enfants nés en 1991

- Bossé Charlotte
- Bréhin Mylène
- Buchaut Lucile
- Godard Marion
- Launay Rémi
- Lourdais Coralie
- Jégo Maëro

Enfants nés en 1992

- Bontemps Paul
- Chouzenoux Léa
- Foucher Jade
- Lecoq Quentin
- Le Louedec Félicien
- Lohéac Emma

Enfants nés en 1993

- Faure Laure
- Galli Jean-Charles
- Landais Pauline
- Mercier Corentin
- Terriaux Alexia
- Terrier Maxime



commune d'argentré

calendrier des fêtes 2002



juillet

- 05 Boules tête à tête Hommes/femmes et enfants
- 5 & 6 Spectacle Animation Argentré
- 06 Moules Frites Section BMX
- 12 Spectacle Animation Argentré

août

- 31 Boules doublettes

septembre

- 01 Foire à la Marabille
- 05 Boules Vétérans + 55 ans Doublettes
- 07 Concours Pétanque Amicale Laïque
- 08 Bal du Club Vallée de la Jouanne
- 14 Bi-Cross semi-nocturne
- 27 Boules doublettes

octobre

- 12 Cyclo Sport Soirée dansante
- 19 Médailles du travail et Maisons fleuries
- 20 Bal du Club Vallée de la Jouanne
- 26 Soirée basket

novembre

- 10 Commémoration Armistice
- 30 Repas des Anciens de la commune

décembre

- 7 & 8 Ste Barbe des Sapeurs-Pompiers
- 14 Arbre de Noël Ecoles Publiques
- 20 Arbre de Noël Ecole St-Cyr/Ste-Julitte
- 31 St-Sylvestre

ETAT-CIVIL

Naissances

Année 2002 1er semestre

Matthias PACKER - 32, rue des rochers
Léa GUICHARD - 21, rue des sports
Alexy BRICARD - 34, rue des fauvelles
Georges HILAND - La Baudronnière
Zoé PLANCHAIS - 38, rue des Sports
Flora GARRY - 9, le Hammeau du Palis
Mathéo FILOCHE, « Montaigu »
Nolwenn LANDAIS - 10, Chemin des Marzelles
Eliot GARNIER, les Buttes de Mouette
Camille PETIT - 14, rue des Tilleuls
Amandine GOUGEON - 9, rue de l'Europe
Audrey LAUR - 4, rue du Bocage
Nathan LAURENT - 22, rue du Maine
Louis PAYRAUDEAU - 6, Rue de Bel Air

Mariages

Mr MORISSEAU Laurent et Melle CORVÉ Patricia
Mr BATHIER Jérôme et Melle BEILLARD Nathalie
Mr TANCHOT Oswald et Melle BALOCHE Alexandra
Mr RÉMOND Emmanuel et Melle COUSIN Maria

Décès

Mr Georges CAHOREAU - 7, rue de la Vallée
Mme Yvette MARTEAU né HOUSSEAU - La Croix Picard
Mme Colette CARUSO né HUART - 144 avenue du Général de
Gaulle à CHAMPIGNY (Val de Marne)
Mr Maurice BAUDUCCEL - 5, rue Froide
Mr Louis CHASSERIO - 19, rue des Rochers
Mr Sébastien PERLEMOINE, Pavillon de Grenusse
Mme Georgette LEGRAND née à AUBRY - La Carie
Mr Guy GUÉREC, - 15, rue de Bellevue
Mr Marcel LERAY - 14, rue du Vallon

MAIRIE

Permanences des Élus sur Rendez-Vous

Heures d'ouvertures Secrétariat de la Mairie
Tél.. 02 43 37 30 21

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h-12h30 / 14h30-18h
Jeudi de 9h à 12h30 - Fermé au public l'après-midi

Mairie : 30, rue du Maine
53210 ARGENTRÉ

e-mail : mairie.argentre53@wanadoo.fr

CONCILIATEUR

Les permanences du conciliateur du Canton d'ARGENTRÉ,

Monsieur René CANAT,

ont lieu

À la Mairie d'ARGENTRÉ, de 10h à 12h

le 2^{ème} mercredi de chaque mois.

Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous conseillons aux personnes arrivant dans la commune de passer à la mairie avec 1 pièce d'identité ou le livret de famille pour s'inscrire sur les listes électorales et faire changer les adresses sur différents papiers.

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte toute l'année

le lundi de 11h à 12h (sauf en août)

le samedi de 14h à 18h du 1er avril au 30 septembre.

le samedi de 14h à 17h du 1er octobre au 31 mars.

le mercredi de 17h30 à 19h30 du 1er avril au 31 août.

NOTA : Elle n'est ouverte qu'aux particuliers de la communauté d'agglomération de Laval.

Déchets sélectifs : 3 points

Sur parking de l'école J.Y. Cousteau
A la déchetterie et Chemin des Marzelles

LA POSTE

Receveur : ☎ 02 43 37 30 53 - Guichet : ☎ 02 43 37 30 00
A compté du 18 juin 2001

Heures de Levées des boîtes aux lettres

Chemin des Rochers : 17h50 au lieu de 17h et place de l'église à 17h55 au lieu de 17h05.

BIBLIOTHÈQUE

Nous rappelons qu'il y a, à la mairie, un dépôt de la bibliothèque départementale de prêt.

Les livres sont mis gratuitement à votre disposition.

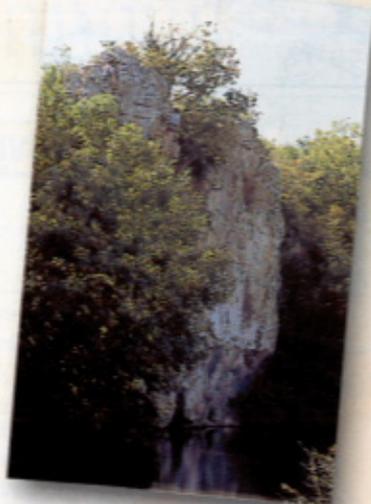
S'adresser à la mairie.

PENSONS AU VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre matériel ne peuvent être effectués que :

**les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
les samedis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Mairie :

30, rue du Maine
Tél. 02 43 37 30 21
Fax 02 43 37 32 49

